

L'Orge ? Cela coule de source !

Ghislaine et moi vivons depuis 1976 au bord de l'Orge et nous profitons pleinement des espaces naturels qui bordent cette rivière. Cependant nous n'en connaissions pas le cours supérieur, en amont de Dourdan. Cette lacune, nous l'avons comblée le 21 février, peu de temps avant d'être assignés à résidence. Brève présentation de notre belle rivière. Longue de 50 kilomètres, elle naît à l'extrémité est du plateau beauceron, sur la commune de Saint-Martin-de-Bréthencourt (78) et traverse l'Essonne vers le nord-est jusqu'à Athis-Mons, où elle rejoint la Seine. Elle a divers affluents, le plus connu étant l'Yvette qui conflue à Savigny-sur-Orge.

La gestion de son bassin - l'Yvette exceptée, qui a son propre syndicat - est l'affaire du Syndicat de l'Orge (<http://syndicatdelorge.fr>), une structure qui regroupe 62 communes comptant un total de 420 000 habitants. Dans un monde idéal, les berges de la rivière devraient être des espaces naturels ouverts au public. C'est déjà presque le cas pour l'Orge inférieure, de Breuillet à Athis-Mons, puisque seules les traversées d'Arpajon et de Juvisy sont partiellement privatives. Le syndicat a racheté récemment 23 hectares à l'hôpital du Perray-Vaucluse, réalisant ainsi la continuité de la promenade de l'Orge sur la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Quelques mots sur notre parcours du 21 février 2020. Le point de départ est situé au carrefour de Nemours, dans la forêt domaniale de Dourdan. Accès en voiture par la sortie Dourdan sur l'autoroute A10. La boucle se fait en 3 h 45, horaire de randonneur sportif, catégorie +70. On peut arriver aussi par le RERC, gare de Dourdan-la-Forêt, que l'on quitte à pied par la route des Buttes Blanches (compter alors une heure de plus).

Itinéraire balisé en jaune (PR), plutôt varié avec l'alternance de bois et de champs beaucerons. La présence sonore du TGV est une nuisance mineure. On passe à la source de l'Orge, mais aucun filet d'eau ne jaillit du rocher, car Veolia y a construit une prise d'eau « béton ». C'est à la sortie de Saint-Martin qu'on coupe pour la première fois la rivière, en fait un gros ruisseau sortant d'un étang privé. Ensuite le sentier reste en rive droite, assez loin de l'eau, à la lisière d'une forêt sableuse tout à fait bellifontaine. À l'évidence l'Orge et ses rives sont privées jusqu'à Sainte-Mesme. Le Syndicat de l'Orge a encore du pain sur la planche, s'il ambitionne de prolonger la promenade de l'Orge jusqu'à sa source.

Gérard Bourdaud
à Saint-Michel-sur-Orge
Le 19 mars 2020.

